



Session d'hiver: Le PEV à propos de l'initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »

Le PEV soutient le mariage classique

Le mariage n'ose pas être pénalisé par rapport à d'autres formes de vie familiale. Voici ce que demande l'initiative « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage » qui sera traitée demain au Conseil national. Le PEV se prononce depuis des années pour l'abolition de la pénalisation du mariage et soutiendra le projet à l'unanimité.

Les couples mariés subissent encore toujours un traitement fiscal discriminatoire

Il s'agit d'une histoire politique ancienne: en 1984 le Tribunal fédéral décida que les couples mariés n'osaient pas être plus lourdement taxés que les personnes vivant en concubinages. Mais encore 30 ans après cette décision judiciaire, les couples mariés sont encore toujours désavantagés fiscalement. Un exemple: Un couple marié vivant à Brig avec un revenu commun de 140'000 frs paie par ex. 4'000 frs d'impôts de plus qu'un couple non marié avec le même revenu. C'est pourquoi le PEV approuve clairement cette révision et considère que la législation fiscale n'a pas à privilégier certains types de vie familiale par rapport à d'autres. Une imposition juste des couples doit par conséquent taxer l'union conjugale conjointement.

Pour un renfort du mariage classique

Le mariage est défini dans l'initiative populaire comme étant « l'union durable et réglementée par la loi d'un homme et d'une femme ». C'est aussi la définition du mariage du PEV, qui correspond également à la conception en vigueur du droit au niveau international. Le PEV veut renforcer le mariage classique qui a été continuellement dévalué ces dernières années. Le programme politique mentionne par conséquent explicitement la protection de l'union conjugale: « Maintenir les privilèges du mariage ; ceux-ci ne sont ni à supprimer, ni à dévaluer et ne doivent pas être étendus à d'autres types de liaisons. »

Site web du PEV : www.evppev.ch

Pour tout renseignement:

Marianne Streiff-Feller, présidente de parti et Conseillère nationale: 079 664 74 57

Maja Ingold, Conseillère nationale : 079 339 23 22

François Bachmann, vice-président: 079 668 69 46

Joel Blunier, secrétaire général: 076 379 76 79

Jean-Daniel Roth, chargé de communication: 079 193 12 70